

Crozon

Jeudi 25 juillet 2019

Changement climatique. Dix ans pour agir

Jean Jouzel, climatologue et glaciologue réputé, est membre de l'Académie des sciences et du Giec (Groupe d'experts sur l'évolution du climat) de l'ONU.

De passage à Crozon et invité par les associations Adéliso (Association de défense du littoral sud-ouest de la presqu'île de Crozon), le collectif de défense du port et de l'anse de Morgat, et de la Ligue des droits de l'homme, il a donné une conférence, mardi 23 juillet, au cinéma Le Rex, devant une salle comble, sur le thème : « Le changement climatique à l'horizon 2049 ».

Une augmentation de 5 °C possible d'ici la fin du siècle

Rencontré avant son exposé, il dresse un constat édifiant sur l'évolution du climat : « La situation que nous connaissons aujourd'hui avait été annoncée par les scientifiques il y a trente ans, soit un réchauffement d'un à deux dixièmes de degré par décennie, avec quelques phénomènes extrêmes. La canicule de 2003 est encore dans toutes les mémoires et l'année 2018 a été la plus chaude en France. Il semble que 2019 suive la même trajectoire, comme on peut s'en rendre compte depuis le début de l'été. C'est cet épisode qui a constitué pour beaucoup une prise de conscience ».

« On peut regretter d'avoir attendu de percevoir les premiers effets du change-



J' Selon Jean Jouzel; il n'est pas trop tard pour agir. Des solutions existent, même à échelle individuelle.

ment climatique pour commencer à s'inquiéter, mais cette prise de conscience est essentielle, car préalable à toute action. Si rien n'était fait, les températures en France pourraient augmenter de 5 °C, d'ici à la fin du siècle, et atteindre 50 °C dans certaines régions ».

Des chiffres qui, dans d'autres circonstances, feraient froid dans le dos, car la fin du siècle sera vécue par les jeunes générations d'aujourd'hui.

Est-il déjà trop tard pour agir ?

« Non, répond Jean Jouzel, mais il y a urgence, il reste une dizaine d'années pour le faire. Le réchauffement climatique est un phénomène irréversible,

mais on peut le limiter à 2°C, voire à 1,5°C en réduisant les gaz à effet de serre et en s'engageant sans tarder dans la transition énergétique ».

Des moyens existent et peuvent être développés dans le domaine de la construction (bâtiments peu énergivores), du transport (utilisation du collectif, véhicules électriques) ou de l'agriculture.

Les solutions passent bien sûr par les États, et à ce titre l'accord de Paris sur le climat est ambitieux, s'il est réellement appliqué par les territoires et, bien sûr, par chacun d'entre nous. En conclusion, Jean Jouzel précise qu'« une transition énergétique est nécessaire et doit être gagnante sur le plan du mode de vie ».